



COMPTE RENDU CTPD DU 03 février 2011

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, les sections syndicales des Finances Publiques du Tarn ont déposé une déclaration (que vous trouverez en pièce jointe) qui portait sur le rassemblement du personnel devant la DDFIP le 20/1/2011 (CTPD sur les suppressions d'emplois).

Ordre du jour

- *Création du SIP de Gaillac au 01/04/2011*
- *Horaires d'ouverture au public pour l'ensemble des Trésoreries*
- *Transformation d'un emploi équipe de dépannage en résidence en emploi EMR équipe de dépannage départementale*
- *Ponts naturels 2011*
- *Règlement intérieur type des horaires variables dans les services déconcentrés de la DDFIP*
- *Questions diverses*

1-Création du SIP (Service des Impôts des Particuliers) de Gaillac au 01/04/2011

Le plan d'ensemble de déploiement des SIP pour le Tarn est le suivant :

- SIP de Castres : 01/04/2009
- SIP de Mazamet : 01/04/2009
- SIP d'Albi : 01/04/2010
- SIP de Gaillac : 01/04/2011

Lors de ce CTPD divers points ont été abordés :

Les règles de vie au sein du SIP

Les plages fixes : 9h30 à 11h30 - 14h à 16h. Les plages variables : 7h30 à 9h30- 16h à 19h.

Pour le SIP comme pour la Trésorerie de Gaillac, les heures d'ouverture au public sont les suivantes : 8h30 à 12h- 13h30 à 16h du lundi au vendredi

Organisation de la caisse au sein du SIP de Gaillac



Précision : pour le SIP de Gaillac, le fonctionnement et la responsabilité de la caisse incomberont au comptable de la trésorerie (à l'identique de Mazamet -SIP de taille et configuration similaire).

La caisse sera commune au SIP et SIE (Service des Impôts des Entreprises), la caisse traitera toutes les opérations du SIP, du SIE, et de la Trésorerie.

Les effectifs dans le SIP

SIP de Gaillac : 11 (5 B, 6C) emplois implantés issus de la filière fiscale, 3 (1 A, 1B ,1C) emplois implantés issus de la Trésorerie.

Ci-dessous vous trouverez un extrait de la circulaire III-1-1-2 page 9 du 06/03/2009 disponible dans Magellan qui s'adresse aux agents qui vont intégrer le SIP :

« S'ils ne souhaitent pas bénéficier de cette priorité (pour rejoindre les SIP), ils devront formellement faire connaître leur intention de ne pas être affectés au SIP de leur résidence. Ils devront, à cet effet, motiver par écrit leur refus, au plus tard quinze jours après la date du CTPL créant le SIP. Ils seront ré-affectés au sein de la filière gestion publique sur un emploi situé à la résidence en surnombre le cas échéant »

Le CTPL s'étant déroulé le 03/02/2011 les agents concernés ont jusqu'au **18/02/2011** pour formuler leur refus d'affectation au SIP.

Par ailleurs, pour les agents qui intégreront les SIP, le droit d'option pour l'une ou l'autre des filières commencera le 01/04/2011-date de la création du SIP.

La CAPL d'affectation des agents des catégories B et C de la Trésorerie de Gaillac vers le SIP se tiendra le 22/02/2011 (2 personnes concernées).

Les travaux de mise en œuvre du SIP se termineront (pour l'intégralité de l'immeuble) le 15/03/2011. Le déménagement de la Trésorerie et la réinstallation des services de la filière fiscale s'effectueront la dernière semaine de mars 2011.

FO Trésor n'est pas demandeur de cette réforme avec sa logique de suppression d'emplois et de réduction du réseau. FO a d'ailleurs voté contre cette création.

2- Modification des horaires d'ouverture des postes comptables du département

La direction locale a souhaité harmoniser les horaires d'ouverture des 23 Trésoreries du département. Cette modification permettra selon la direction locale une meilleure adéquation entre les horaires d'ouverture et la mise en œuvre des règles de vie. Ces changements interviendront le 01/03/2011. Pour la majorité des postes les horaires d'ouverture au public seront les suivants : 8h30 à 12 h- 13h30 à 16h, les postes déjà fermés le vendredi après-midi le resteront.

FO regrette vivement que tous les agents dans les postes n'aient pas été consultés.

3- Transformation d'un emploi équipe de dépannage en résidence en emploi EMR équipe de dépannage départementale

Compte tenu des points de NBI disponibles après le départ d'un assistant auditeur (inspecteur muté le 01/09/2010 dans le département des Pyrénées Orientales). La direction locale a proposé la transformation d'un emploi équipe de dépannage en résidence (dépannage sur les postes de l'albigeois) en emploi EMR équipe de dépannage départementale (vocation à intervenir sur l'ensemble des postes du Tarn). La personne présente actuellement sur le poste en résidence à Albi occupera ce nouveau poste, le mouvement sera validé lors de la CAPL de mutations au 01/04/2011 qui se tiendra le 10/02/2011.

4- Ponts naturels 2011

3 ponts naturels ont été proposés pour l'année 2011 : vendredi 3 juin 2011, vendredi 15 juillet 2011 et lundi 31 octobre 2011. L'autorisation d'absence exceptionnelle devra donc être déposée sur une de ces journées. Rappel, sur un pont naturel le personnel pose un jour de congé, un jour ARTT, ou une récupération.

5-Règlement intérieur type des horaires variables dans les services déconcentrés de la DDFIP

Le règlement intérieur retrace la mise en œuvre des règles de vie au 01/01/2011 dans la filière gestion publique. Pas d'observation particulière, ce règlement s'inspire du règlement déjà mis en œuvre dans les Trésoreries qui disposaient des horaires variables (GTT).

6 -Questions diverses

-Locaux d'Albi Ville périphérie :

Le déménagement de la Trésorerie d'Albi ville et périphérie se confirme, l'opération devrait être terminée fin 2011. La direction a précisé que le projet débutait, et que nous n'étions qu'aux prémices de cette réinstallation.

D'ailleurs une réunion de concertation avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) doit avoir lieu le 11/2/2011. La négociation avec l'ARS (déjà présente dans les locaux- 30 agents) devrait se terminer assez rapidement (mars 2011 ?). Ainsi, la direction locale pourra présenter dans les meilleurs délais à la Direction Générale un projet chiffré.

Cette concertation entre les services de la DDFIP, le chef de poste, le personnel de la Trésorerie, la DDE, et l'ARS permettra de déterminer le positionnement de la Trésorerie dans les nouveaux locaux : positionnement en rez-de-jardin, et/ou rez-de-chaussée, gestion de la sécurité (dégagement des fonds ...) etc....

Pour FO, il est indispensable que le personnel de la Trésorerie soit pleinement associé à cette réinstallation du début du projet à la fin de celui-ci.

-AGORA

FO a rappelé les dysfonctionnements récurrents de cet applicatif : impossibilité des se connecter, impossibilité de consulter son crédit, difficultés a servir le module frais d déplacement etc.....

La direction locale ne peut rien faire, et demeure impuissante face à ce logiciel !

L'intégration de la paye dans AGORA vraisemblablement le 31/08/2011 promet. Il convient d'espérer qu'AGORA fonctionnera au moins normalement d'ici là !!

-« Création » d'un emploi B dans la filière fiscale

La direction locale a annoncé qu'un emploi de B était créé suite à une « erreur » ou une mauvaise anticipation de la direction générale. Cette création est « fléchée » sur le SIE de Castres. Les suppressions auraient donc dues être de 11 emplois sur la filière fiscale et non de 12 emplois.

Cela ne change rien à la position de notre organisation syndicale sur les suppressions d'emplois.

FO DGFIP 81 conteste l'approche gouvernementale visant à faire de la fusion le réservoir à suppressions d'emplois du budget de l'Etat au nom de gains de productivité qui sont loin de se traduire sur le terrain.

Cette politique du « faire plus avec moins de moyens » ne résiste pas à la réalité de l'exercice des missions. Elle déstabilise notre administration, va à l'encontre de la démarche affichée de mettre l'utilisateur au cœur de la réforme et conduit à une dégradation continue des conditions de travail.

Le Syndicat Force Ouvrière rappelle que mener de front réforme et suppression d'emplois conduit bien à une impasse.

Vos représentants FO
Michel SUAU – Claude ROUMEGOUX

